

La Bassée, le 30 août 2021

La Principale

A

L'ensemble des parents des élèves du collège Schweitzer de La Bassée

Objet : organisation de la vaccination des collégiens de 12 ans et plus.

Madame, Monsieur,

Dans la perspective de la rentrée des élèves à compter du 02 septembre, chaque établissement scolaire est tenu de faire un état des lieux de la vaccination des élèves dès l'âge de 12 ans.

En effet, le protocole sanitaire du ministère de l'Education Nationale prévoit lors de la déclaration d'un cas Covid dans une classe:

- la fermeture de la classe concernée pour les élèves de 6<sup>e</sup> (pour une durée de 7 jours)
- la mise en enseignement à distance des élèves non vaccinés pour les classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>.

Afin de pouvoir identifier les élèves qui seront mis en enseignement à distance dans ce contexte, nous vous demandons de remplir **l'attestation sur l'honneur jointe** si votre enfant est vacciné complètement. Merci également de fournir ce document au fil de l'évolution de l'état de vaccination de votre enfant durant ce début d'année scolaire.

Par ailleurs, le collège met tout en œuvre pour vous permettre de faire vacciner votre enfant si vous le souhaitez :

- **soit sur temps scolaire** de manière totalement individuelle auquel cas, il vous suffira de renseigner le carnet de liaison de votre enfant la veille de votre rendez-vous en demandant une autorisation d'absence pour raison médicale (jour et heure prévus de la vaccination). Votre enfant sera autorisé à sortir uniquement accompagné par son responsable légal le jour et à l'heure mentionnés dans le carnet de liaison.
- **soit en bénéficiant de l'organisation mise en place par le collège** en étroite collaboration avec le centre de vaccination à l'Espace Carnot, boulevard Carnot à la Bassée. Le transport des élèves se fera à pied.

Si vous souhaitez que votre enfant soit vacciné dans ce cadre, nous vous demandons de nous fournir les documents suivants dûment complétés insérés dans une enveloppe pour le **vendredi 10 septembre au plus tard** : (une urne sera placée dans le hall du collège)

- autorisation parentale de vaccination contre la covid-19
- questionnaire médical
- photocopies des cartes vitales et d'identité des parents et de l'élève.

Bien cordialement,

Pour l'équipe de direction



A5 rue du Collège - 59480 LA BASSÉE